

Chers adhérents, chers amis

Projet éolien des Vastres.

Quel est ce projet ?

Il a pour but d'implanter 5 éoliennes sur deux sites de la commune des Vastres (Le Pau, et XX). Ces éoliennes de 150 mètres de hauteur, seront visibles non seulement des communes limitrophes, mais aussi de l'ensemble des points élevés de notre plateau. Tout particulièrement du Mézenc, du Mont Signon, château de Rochebonne, rocher de Soutron, suc de Sara, Gerbier de jonc, Alambre, Testavoyre, Mont Chiniac....etc.

Vous avez le détail du projet sur le site :

<http://www.haute-loire.gouv.fr/les-vastres-projet-eolien-a2356.html>

Où en est-il ?

Ce projet mené en catimini sans information de la population et des riverains, sans concertation avec les communes voisines, est dans une phase d'enquête publique. Cette phase est extrêmement importante car elle permet à chaque citoyen de donner son avis sur le projet.

A l'issue de l'enquête publique les commissaires enquêteurs devront donner un avis, avis qui sera transmis au Préfet qui statuera en dernière instance sur cette implantation.

Quelles sont les conséquences de ce projet ?

L'absence de concertation a pour conséquences une forte division de la population, en effet le projet ne vise pas à « sauver la planète » mais est essentiellement financier. Financier pour le promoteur (les bénéfices sont considérables) Financier pour la commune qui pense bénéficier d'une rente à court terme sans évaluer les conséquences économiques (cout du démantèlement en fin de bail, baisse de la population, dévalorisation de l'immobilier de 20 à 30% selon la jurisprudence, préjudice d'image pour l'agriculture de qualité, perte pour les professionnels du tourisme, perte pour les artisans, perte de revenu sur les taxes ...)

L'impact sur les paysages, les « anciens » ont travaillé dur pour nous laisser ce paysage incomparable. Certains décideurs ont bien vu les enjeux et ont au travers de documents d'aménagement du territoire (Schéma Régional Eolien, PNR, etc.) fait en sorte que le plateau du Mézenc soit sanctuarisé. Pourquoi ne pas en tenir compte, d'autant plus que les conditions climatiques neige vent...ne sont pas favorables.

L'impact sur les hommes, imagine-t-on de vivre à côté d'une machine sept fois et demie plus grande que l'arbre du jardin ? imagine-t-on vivre avec en permanence du bruit, des clignotants, des infrasons ? Tout cela conduit à des insomnies, du stress, des troubles auditifs et respiratoires...c'est le fameux « syndrome éolien » qui maintenant est constaté y compris par les organismes de santé officiels.

L'impact sur la biodiversité, que reste-t-il d'un oiseau après son passage dans les pales d'une éolienne ? Que reste-t-il des chauves-souris dont le corps explose à proximité du fait des dépressions d'air occasionnées par les pales d'éoliennes ? Combien vaut cette vie proche de la nature ?

L'impact sur les terrains, que poussera-t-il sur une terre après lui avoir injecté 1500 tonnes de béton ?

Alors que faire ?... Avant tout exprimer votre avis :

Pendant la durée de l'enquête publique, du 22 janvier au 24 février,
vos observations pourront être :

- **soit consignées sur le registre d'enquête publique** déposé dans les mairies ci-dessous
- **soit adressées par courrier à l'attention de la Présidente de la commission d'enquête,**
Madame VALLERY-FERRET Danièle, Mairie des Vastres 43430 Les Vastres
- **soit adressées, par voie électronique, à l'adresse suivante :**
pref-enquetepubliqueplatayresenergiesvastres@haute-loire.gouv.fr

pour cela taper l'adresse ci-dessus dans le destinataire de votre mail et indiquez pourquoi vous vous opposez au projet. Indiquer une demande de confirmation de lecture pour être certain que votre avis sera pris en compte

- **soit exprimées oralement** auprès d'un membre de la commission qui recevra le public à la mairie de :

COMMUNES	PERMANENCES
LES VASTRES	Lundi 22 janvier 2018 de 9h à 12h Mercredi 7 février 2018 de 14h à 17h Samedi 24 février 2018 de 9h à 12h
FAY SUR LIGNON	Vendredi 23 février 2018 de 9h à 12h
SAINT FRONT	Samedi 17 février 2018 de 9h à 12h
CHAUDEYROLLES	Mardi 20 février 2018 de 14h à 17h
LE MAZET SAINT VOY	Jeudi 15 février 2018 de 14h à 17h
CHAMPCLAUDE	Samedi 10 février 2018 de 9h à 12h
LE CHAMBON SUR LIGNON	Lundi 12 février 2018 de 9h à 12h
SAINT CLEMENT	Mardi 13 février 2018 de 9h à 12h
LA ROCHETTE	Mercredi 24 janvier 2018 de 14h à 17h
BOREE	Mardi 30 janvier 2018 de 9h à 12h
CHANEAC	Lundi 5 février 2018 de 14h à 17h
LA CHAPPELLE SOUS CHANEAC	Vendredi 26 janvier 2018 de 8h à 11h
SAINT JULIEN BOUTIERES	Jeudi 8 février 2018 de 17h à 19h
INTRES	Jeudi 1 ^{er} février 2018 de 10h à 12h30
SAINT AGREVE	Samedi 3 février 2018 de 9h à 12h
MARS	Lundi 19 février 2018 de 13h30 à 16h30

La mobilisation de tous est nécessaire pour la sauvegarde de nos paysages, pour la sauvegarde de notre mode de vie, pour la sauvegarde de l'agriculture de qualité, de nos artisans, du tourisme source de richesse. Alors exprimez votre avis.

Il est important que votre avis soit motivé par rapport au projet lui-même et aux conséquences qu'il va générer. Un avis de 2 ou 3 lignes peut suffire.